

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 juin 2005

CP 05/06-43

**AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS
PUBLIQUES D' ACCOMPAGNEMENT D' O.P.A.H.
COMMUNES DE BARRY D' ISLEMADE, LAGUEPIE et LAMAGISTERE**

I - RAPPEL

Une O.P.A.H. est une procédure d'incitation publique à la réhabilitation de logements privés, qui comporte un programme d'opérations d'aménagement réalisées par des communes (actions publiques d'accompagnement)

L'aide du Département est accordée au taux de 20 % du montant H.T. des travaux, plafonné à **503 082 Euros** sur 3 ans (soit un maximum de subvention départementale de **100 617 Euros** par O.P.A.H.). La dépense subventionnable est plafonnée à **91 500 Euros** par commune.

II - FINANCEMENT DES ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT

Ces actions sont financées à l'origine par le Fonds d'aménagement Urbain (1976) de l'Etat, remplacé en 1984 par le Fonds Social Urbain, auquel la Région s'est substituée en 1985.

Depuis 1997, les interventions conjointes de la Région et du Département, dans le cadre de contrats de terroir, permettent à nouveau le financement des OPAH.

Les programmes d'OPAH s'inscrivant dans le cadre des contrats de terroir sont portés par les communautés de communes des Deux Rives, de la Lomagne Tarn et Garonnaise, du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, du Sud Quercy de Lafrançaise, de Montaigu Pays de Serres, des Terrasses et Vallées de l'Aveyron-Quercy Vert, du Canton des pays de Garonne et de Gascogne et celui des Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne.

D'autre part, des projets au volet touristique fort présentés dans le cadre des contrats de terroirs sont raccrochés sur cette politique afin de leur permettre de bénéficier d'un financement conjoint du Département et de la Région.

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant, et de me faire connaître votre décision.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS PRESENTEES DANS LE CADRE
D'UN CONTRAT DE PAYS**

COMMUNE - PROJET	COUÛT €HT	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
BARRY D'ISLEMADE Aménagement de la traverse du village. OPAA/STA02182 <u>Observation</u> :Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne – année 1 -	38 597	38 597 x 20% = 7 719 €
LAGUEPIE Projet d'aménagement global du centre bourg. OPAA/STA02255 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Midi-Quercy – année 1 -	125 000	122 000 x 20% = 24 400 €
LAMAGISTERE Aménagement de la place du 14 juillet et création d'un parking. OPAA/STA02461 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne – année 1 -	168 539	122 0000 x 20% = 24 400 €

TOTAL : 56 519 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice en cours, article 2041433, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2005.....	400 000 €
Engagé aux précédentes commissions permanentes	302 932 €
Engagé à la commission permanente de ce jour.....	56 519 €
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jour...	359 451 €
Disponible.....	40 549

€

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 56 519 €:

** Demandes de subventions présentées dans le cadre d'un contrat de Pays*

COMMUNE - PROJET	COÛT €HT	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
BARRY D'ISLEMADE Aménagement de la traverse du village. OPAA/STA02182 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne – année 1 -	38 597	38 597 x 20% = 7 719 €
LAGUEPIE Projet d'aménagement global du centre bourg. OPAA/STA02255 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Midi-Quercy – année 1 -	125 000	122 000 x 20% = 24 400 €
LAMAGISTERE Aménagement de la place du 14 juillet et création d'un parking. OPAA/STA02461 <u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne – année 1 -	168 539	122 000 x 20% = 24 400 €

TOTAL : 56 519 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041433, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,